

LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE

FORMATION CONTINUE

Faculté d'Éducation

Créé le 17/05/2022 – MAJ le 06/05/2026



Réalisation collective dans le cadre des Jours PRO – Février 2020

Chacun peut aujourd'hui se former tout au long de son parcours professionnel pour acquérir et développer ses compétences voire envisager une évolution ou une reconversion professionnelle. Appliquée depuis le 1^{er} janvier 2019, la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel s'adresse à chaque personne dans ses particularités et ses choix professionnels.

L'IFUCOME est heureux de vous accueillir dans le cadre de votre projet de formation et s'engage à tout mettre en œuvre pour que ce « pas de côté » corresponde au mieux à vos attentes.

Le présent livret vous permettra de mieux connaître notre Institut et la diversité de notre offre de formation. Vous y trouverez également les modalités de déroulement pédagogique et administratif de votre formation ainsi que les grandes lignes de la logistique mise en place pour que le temps passé dans nos murs soit le plus productif et le plus agréable possible.

Excellente formation à vous
L'équipe IFUCOME

PRÉSENTATION DE L'IFUCOME

ENGAGÉ depuis près de 30 ans dans la formation des enseignants, des personnels éducatifs et des responsables des établissements, l'IFUCOME, intégré à la Faculté d'Éducation de l'Université Catholique de l'Ouest (UCO), contribue à la mise en œuvre de la politique définie par l'Enseignement catholique. Il développe des actions de formation en didactique et en pédagogie en lien avec les enjeux actuels de l'éducation. Il s'appuie sur un large réseau d'enseignants-formateurs identifiés pour leur expertise.

RECONNU par l'Enseignement catholique et porteur de son projet, l'IFUCOME est un Institut supérieur de formation (ISFEC). Dans le cadre réglementaire, il est en mesure d'accompagner les établissements dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets. L'IFUCOME est à même de répondre aux besoins des collectifs ainsi qu'aux souhaits individuels de chacun de ses membres. Tous les ans, ce sont plusieurs centaines de personnes de métropole et des territoires ultra-marins qui lui font confiance pour se former.

AU SERVICE DE toutes ces personnes, l'IFUCOME leur permet d'acquérir et de développer des compétences professionnelles, individuelles et/ou collectives. Ces acquisitions et ces développements alimentent leur engagement éducatif au service des acteurs des établissements scolaires, et plus particulièrement au service de tous les élèves.

Notre offre de formation

Dans la continuité des enseignements dispensés aux étudiants de formation initiale (Master MEEF), l'IFUCOME conçoit des programmes de formation continue permettant aux stagiaires, professionnels de l'enseignement et de la formation, de bénéficier de l'expertise de ses équipes et des travaux de recherche les plus récents en sciences de l'éducation et didactiques :

- Certification de coordinateur opérationnel dans un établissement éducatif scolaire et/ou de formation
- Titre de formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques
- Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI)
- Suppléants : Dispositif de formation des enseignants suppléants 2nd degré
- Préparation au concours d'accès à l'échelle de rémunération (CAER) de professeurs agrégés et de professeurs certifiés
- Professeurs stagiaires CAER
- Enseignants Ressources – Tuteurs
- Formations collectives en établissement (INTRA) et Formations de perfectionnement professionnel (INTER)

Parmi les thématiques proposées pour monter en compétences, nous proposons :

- L'école inclusive
- La différenciation
- L'approche par compétences : apprentissage, évaluation
- L'environnement spécifique de l'Enseignement catholique et son projet
- L'accompagnement dans le cadre des réformes
- La posture professionnelle, les gestes professionnels et les méthodes pédagogiques
- La laïcité...

Les publics accueillis dans nos formations

Nos propositions de formation, au sein de l'IFUCOME ou en établissement et réseau d'établissements, s'adressent tout particulièrement aux :

- Enseignants 1^{er} et 2nd degrés
- Enseignants spécialisés
- Cadres de direction
- Demandeurs d'emploi (Niveau Licence) souhaitant devenir enseignant
- Chefs d'établissement
- Personnels de vie scolaire
- Formateurs
- ...

La formation continue à l'IFUCOME en quelques chiffres (Année 2024-2025)

2 041 stagiaires

**Plus de 200
formateurs mobilisés**

**303 jours de
formation**

L'engagement Qualité de l'IFUCOME

L'Université Catholique de l'Ouest (UCO), et en son sein l'IFUCOME, a obtenu la qualification d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG). Pour compléter ce label d'État une démarche pour l'obtention du label QUALIOPi a été initiée. Il s'agit d'attester du respect des 32 indicateurs de qualité définis autour de 7 critères. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

L'accueil et l'écoute des stagiaires sont pour nous des priorités essentielles. Nous accordons également beaucoup d'importance à l'évaluation des parcours de formation proposés afin de pouvoir en améliorer la qualité.

Baromètre de satisfaction 2024-2025



Contacter l'IFUCOME

Les locaux de l'IFUCOME sont situés au 17 Rue Merlet de la Boulaye à ANGERS.

Téléphone : 02 41 81 65 82 – Courriel : ifucome@uco.fr – Site Internet : ifucome.uco.fr

Une équipe pour vous accompagner

Les formations proposées sont animées par des enseignants-formateurs identifiés pour leur expertise et proches des réalités du terrain. Ces intervenants partagent, dans une approche pluriréférentielle, une même vision de l'accompagnement du professionnel de l'éducation tout au long de son parcours.

Nous souhaitons que les personnes et les équipes qui nous font confiance puissent appréhender les changements et les incertitudes liés au métier en toute sérénité et qu'elles soient innovantes dans l'acte d'enseignement/apprentissage.

L'IFUCOME accompagne les établissements et les réseaux d'établissements dans la mission qui leur est confiée. Il s'engage à apporter une réponse sur mesure aux besoins de formation identifiés. Il s'agit d'acquérir et de développer des compétences en situation professionnelle et de poursuivre la réflexion et les travaux engagés en lien avec le projet d'établissement. Ces actions sont réalisées dans un cadre de référence contractualisé.

Un engagement dans une vaste gamme de formations

FORMATION INITIALE PROFESSIONNALISANTE				FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE		
Formations		Responsable	Assistant.e	Formations	Responsable	Assistante
MASTER MEEF 2D	MEEF 1 ^{re} année	Emmanuelle LOCHU	Germaine PÉPIN	Formations INTER (Didactique et Disciplinaire)	Sandrine DIEU-PHAN & Emerik FLAMMENT	Nadège BRESSION
	MEEF 2 ^e année	Marie-Elise HUNYADI	Alexandra ROINÉ	Formations INTRA (En établissement)	Emerik FLAMMENT	
				Badges : RH - Immobilier	Bruno MÉRAUT	
Professeurs stagiaires (Lauréats des Concours internes et externes)	DU Métiers de l'Enseignement du 2 nd degré	Thierry GOGÉON	Pierre LE GOFF	Formations certifiantes		
	Lauréats des Concours internes CAER	Françoise BÉZIER		Titre RNCP de formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques	Sandra MINVIELLE	Régine DELAUNAY
	PS CAFEP temps plein (lauréats des concours externes)			Certification RNCP Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation	Emerik FLAMMENT	Régine PAVAGEAU
	Préparation aux Concours CAER Professeurs agrégés (PA) et certifiés (PC)			Thierry PONCET	CAPPEI	Thierry GOGÉON
Maîtres délégués 2D		Valérie BUSNOT	Régine DELAUNAY	Autres formations		
				Éducation inclusive	Thierry GOGÉON	Régine PAVAGEAU
La direction de l'IFUCOME est assurée conjointement par Emmanuelle LOCHU (Pôle Formation initiale professionnalisante) et Gwénola RÉTO (Pôle Formation professionnelle continue).				Enseignants ressources	Valérie BUSNOT	Nathalie MOREL
				Tuteurs	Emmanuelle LOCHU	

ORGANISATION DE VOTRE FORMATION

Suite à votre inscription

Après la validation des prérequis si nécessaire et votre inscription au programme de formation désiré, vous serez invités, soit en amont soit au début de la formation, à renseigner un document de positionnement. Ce document doit nous permettre de vous connaître, de connaître votre contexte professionnel et d'appréhender au mieux vos attentes et vos besoins. Nous mettrons tout en œuvre pour que vous puissiez suivre la formation dans les meilleures conditions pour en tirer le meilleur profit.

Dans l'hypothèse d'une nécessaire prise en compte d'une situation de handicap, nous vous invitons à vous rapprocher de nous pour qu'un accueil optimal puisse être envisagé.

Selon l'action retenue, une fiche descriptive ou un livret de la formation vous seront communiqués. Vous y trouverez les compétences visées, les objectifs de formation, les contenus, les méthodes et outils pédagogiques envisagés, les moyens d'accompagnement, les modalités d'évaluation des acquis et de satisfaction ou encore les modalités financières.

Votre convocation

L'assistant de formation dédié vous adressera une convocation par courriel. Selon les situations, votre employeur sera mis en copie. Cette convocation mentionne l'intitulé de la formation, sa durée, le lieu, les dates et horaires, les codes d'accès au réseau numérique UCO et la procédure pour établir les connexions.

Votre formateur

Selon les dispositifs, le nombre de formateurs est variable. Chacun d'entre eux a été recruté au regard de son expertise et de ses compétences acquises et développées tout au

long de son parcours professionnel. Par la formation interne, nous veillons à l'accompagnement de nos équipes pour qu'elles puissent poursuivre ce développement professionnel au service des apprenants accueillis.

Notre démarche pédagogique

Une vision partagée autour de 4 piliers guide nos actions de formation :

- L'accueil de l'autre car l'humain est au centre,
- L'expertise en sciences de l'éducation et en didactique,
- L'équipe, le partage et la mutualisation
- L'adaptation, l'initiative, l'innovation.

Le déroulement de votre formation

Un temps d'accueil est prévu lors du lancement de la formation. Il est suivi d'un rappel des objectifs poursuivis, des contenus abordés et d'une invitation à une participation active de votre part afin de compléter et développer vos compétences professionnelles au contact des autres participants.

Les formateurs, à l'aide d'outils collaboratifs, alterneront séquences théoriques, didactiques et pratiques et utiliseront des supports variés écrits, visuels ou audio. Des séances de travail individuel ou en petits groupes vous seront proposées autour d'études de cas, de QCM, de mises en situation professionnelle, de jeux de rôles, de retours d'expérimentations, d'analyse de pratiques...

Des temps d'évaluation diagnostique, d'évaluation formative et/ou d'évaluation sommative seront intégrés à la formation suivie.

Vos ressources documentaires

En amont ou durant la formation, des codes d'accès à des outils numériques, un livret de formation, les supports et documents utilisés durant la formation, une bibliographie vous seront remis.

Vous disposerez également des services offerts par la Bibliothèque universitaire (BU) en présentiel et vous aurez accès aux ressources en ligne via son portail documentaire.

Enfin, le Pack Office 365 sera utilisé et, tout particulièrement, Outlook pour tous les courriels entre l'IFUCOME et vous et Teams en support des documents numériques communiqués lors des temps de formation et des documents administratifs.

Votre présence et assiduité

Vous devez être présent aux horaires indiqués sur votre convocation ou convenus avec le formateur.

Les horaires sont adaptables en fonction de la disponibilité des salles. Cela nécessite un accord collectif des stagiaires et du formateur. En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir l'IFUCOME dans les meilleurs délais. L'assistant en charge du dossier préviendra le formateur et votre employeur.

Le contrôle de l'assiduité des stagiaires est assuré par demi-journée avec signature de la feuille d'émargement qui sera communiquée au financeur de la formation. Une attestation vous sera remise en fin de formation.

Le contrôle de vos nouveaux acquis

Des temps d'évaluation permettant de valider l'acquisition des apprentissages seront programmés durant la formation. Ces évaluations, conçues sur la base des objectifs opérationnels prendront la forme de QCM, de

questions ouvertes, de mises en situation professionnelle ou de productions personnelles...

Une attestation de fin de formation vous sera transmise par courriel. À côté de celles déjà obtenues, elle témoignera des acquisitions réalisées tout au long de votre parcours professionnel.

En cas d'échec dans le cadre des formations certificatives, le responsable de formation du dispositif vous contactera afin d'analyser avec vous la situation et aussi envisager les hypothèses de remédiation possibles.

Enquête de satisfaction

À l'issue de chaque formation, nous sollicitons chaque participant afin de recueillir son degré de satisfaction. Vous avez la possibilité de nous communiquer votre avis sur l'organisation pédagogique et l'aspect organisationnel et logistique de la formation.

À la lecture des enquêtes renseignées, le formateur réalise une synthèse qui lui permettra d'ajuster si besoin ses prochaines interventions ; synthèse qu'il communique à la direction de l'IFUCOME afin que l'ensemble soit analysé. Cette synthèse sera également transmise au financeur de la formation par l'IFUCOME.

L'IFUCOME, dans le cadre de sa démarche Qualité, prend en compte les éventuels dysfonctionnements rencontrés et recherche alors les améliorations à apporter tant du point de vue pédagogique qu'organisationnel. Un formulaire de réclamation est téléchargeable sur notre site ifucome.uco.fr

Du point de vue financier

Des éléments spécifiques à chaque action ou dispositif vous seront donnés en supplément de ce que vous avez déjà eus.

Vie pratique durant votre formation

Vos interlocuteurs privilégiés

Le responsable du dispositif de formation ou le formateur pour une formation courte et l'assistant dédié seront vos principaux interlocuteurs. Leurs coordonnées vous seront communiquées.

Un équipement indispensable

L'usage d'outils numériques durant les formations implique que vous devez vous munir de votre propre équipement numérique. Dans une démarche écologique, cela permet de limiter le nombre de photocopies.

Les lieux de formation (Photos A, B, C)

Les formations se déroulent dans les locaux de l'UCO, dans des salles louées si la formation est décentralisée ou dans des salles proposées par les établissements lors de formations INTRA. L'adresse du lieu de formation est indiquée sur la convocation et nous vous invitons à vous présenter ¼ d'heure avant le début de la formation.

Les salles de formation (Photos D)

Toutes nos salles sont équipées de tableaux, d'un vidéoprojecteur et de matériel multimédia. Elles sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Vos horaires de formation

Les horaires sont précisés sur votre convocation. Ils peuvent être ajustés si un accord collectif est obtenu et si les conditions le permettent.

La durée d'une journée de formation est en général de 6 heures. Des situations spécifiques peuvent exister au regard de contraintes extérieures.

Des pauses d'1/4 d'heure le matin et l'après-midi sont prévues dans le scénario pédagogique du formateur. La pause méridienne est convenue d'un commun accord entre le formateur et les stagiaires.

Des services disponibles

Bibliothèques universitaires (Photo E)

Après avoir demandé une carte lors de votre première visite, vous pourrez accéder aux Bibliothèques universitaires présentes sur le Campus UCO Angers. Elles sont ouvertes tous les jours de 8h30 à 18h sauf le vendredi à 17h. Un accès au portail documentaire et un accès aux ressources en ligne sera possible à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe.

Service Reprographie (Photo F)

Vous aurez la possibilité de faire des photocopies ou d'acheter des cartes de photocopies auprès du Service Reprographie situé dans le Bâtiment Chanoine JEANNETEAU (cf plan du Campus de l'UCO Angers).

Service Santé et Point Accueil Accessibilité (Photo G)

L'IFUCOME porte une attention particulière à l'inclusion des personnes en situation de handicap. À partir du signalement, tout est mis en œuvre pour permettre l'accessibilité physique (parking, rampe d'accès, ascenseur) et l'accessibilité aux savoirs afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques de chacun.



L'UCO est dotée d'un Service Santé et d'un Point Accueil Accessibilité. Un référent est nommé dans chaque composante. Pour contacter celui de l'IFUCOME, appelez Simon MALLARD au 02 41 81 65 82. Accessibilité : [Bâtiment René Girard - IFUCOME](#)

Restauration (Photos H et I)

Une restauration sur place (cafeteria et self « Ansamble ») et aux alentours du site est possible. Vous vous référerez au document « Restauration UCO et à proximité ».

Transport

La fiche d'accès multimodale vous indiquera les conditions d'accès à l'IFUCOME. Pour tout déplacement en bus ou en tram, se renseigner sur [irigo](#).

Protection des données

Respect du **Règlement Général** sur la **Protection des Données** personnelles. Tout utilisateur doit respecter le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Si dans l'accomplissement de son travail ou de ses missions, l'utilisateur est amené à mettre en œuvre un traitement des données personnelles (ex. enquêtes, formulaires, etc.), il doit effectuer une déclaration de traitement de données personnelles, informatisé ou non, auprès du Délégué à la Protection des Données (dpo.uco@uco.fr). La liste des données personnelles collectées doit être minimale et nécessaire pour le déroulement légitime du traitement. En particulier, le traitement de données sensibles est strictement interdit sans une base légale. Les données sensibles sont définies comme :

- Révélant l'origine prétendument raciale ou ethnique ;
- Portant sur les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ;
- Relatives à l'appartenance syndicale ;
- Concernant la santé ou l'orientation sexuelle ;
- Génétiques ou biométriques.

L'utilisateur doit informer les personnes concernées par le traitement :

- De la finalité, ayant une base légale ou légitime, du traitement ;
- Des personnes ou organismes pouvant accéder aux données ;
- De la durée de conservation des données personnelles ;
- Des modalités selon lesquelles les personnes concernées peuvent exercer leurs droits ;

Règlement intérieur et Conditions générales de vente

Téléchargeable sur le site de l'Ifucome via le lien suivant :

<https://ifucome.uco.fr/fr/informations-pratiques>

FORMIRIS

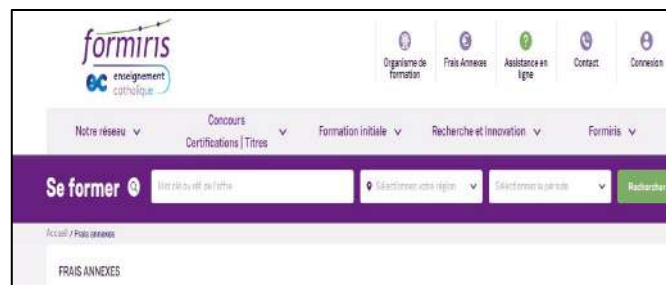
Contact :

<https://www.formiris.org/contact>



Frais annexes :

<https://www.formiris.org/frais-annexes>





Stockage
L'utilisateur doit s'efforcer de n'occuper que la quantité d'espace de stockage qui lui est strictement nécessaire, en particulier il est responsable d'effectuer la suppression périodique des fichiers inutiles.

Les espaces de stockage pédagogiques mis à disposition sont vidés de tous les travaux des étudiants entre le 15 juillet et le 30 août de chaque année. Les enseignants sont sollicités pour archiver en cas de doute. Les étudiants et enseignants sont invités à récupérer leurs travaux avant le 15 juillet de chaque année.

Dans **Chamilo**, les travaux des étudiants sont supprimés au bout de 18 mois. Les cours et documents inutilisés doivent être supprimés par les enseignants. L'usage des sessions est à préférer à la duplication des cours. En cas de duplication des cours, les anciens cours doivent être supprimés.

La mise en ligne de vidéo sur Chamilo doit être exceptionnelle : il est recommandé de charger des vidéos sur la plateforme **Yimeo** et de les intégrer dans des cours de façon transparente.

Les espaces de stockage dans le Nuage, tels que Microsoft 365, dont SharePoint et Teams, ou Adobe Cloud, doivent faire l'objet d'une revue périodique pour archiver et supprimer les fichiers, documents et contenus inutiles. Une bonne pratique est d'organiser un plan de stockage des fichiers et de définir des durées de conservation raisonnables.

Outils de Communication
Les moyens de communication sont multiples et n'ont pas le même impact sur la qualité de la collaboration et sur l'environnement.

La communication directe favorise l'interaction et la contribution collective. Elle est sans impact sur l'environnement.

La communication téléphonique favorise l'immédiateté. Non prévue, elle est disruptive et doit être préférée dans les situations de réelle urgence. Son impact sur l'environnement est très faible.

La communication par Teams, audio ou vidéo réduit les distances et permet le travail sans contrainte de localisation. Comme la communication téléphonique, non prévue, elle est disruptive et doit être utilisée de manière planifiée de préférence. Son impact sur l'environnement est modéré.

La communication par messagerie permet de garder trace des échanges. Elle s'apparente à un échange écrit, rédigé et réfléchi. Elle est inadaptée pour des échanges interactifs.

L'usage qui consiste à joindre des fichiers à des messages et à diffuser de tels messages à plusieurs destinataires est à éviter du fait de son fort impact sur l'environnement. Il convient de lui préférer le partage de lien vers un fichier.

Version du 22 mai 2023
Angers | Guingamp | Laval | Nantes | Niort | Vannes | La Réunion | Papeete



7. Information des utilisateurs sur la gestion des systèmes et réseaux informatiques
Les services, applications, systèmes et matériels informatiques de l'UCO sont opérés par des informaticiens (administrateurs, consultants, chefs de projets, techniciens, DSI) internes ou externes à la DSI de l'UCO.

Sous la responsabilité des directions des campus, des services et des facultés, ils mettent en œuvre les mesures appropriées et proportionnées pour garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des données dans la limite des exigences exprimées et des moyens disponibles.

Ils peuvent entreprendre toute démarche nécessaire pour le maintien en conditions opérationnelles des services.

Ils doivent informer les parties prenantes, utilisateurs, responsables et partenaires concernés, de toute intervention susceptible d'affecter la disponibilité ou de modifier l'usage des services.

En cas de faille de sécurité identifiée, ils doivent en informer le groupe de sécurité informatique (cybersecuite@uco.fr).

8. Accès aux salles de cours informatiques
Les utilisateurs s'engagent à respecter les règles d'accès aux salles de cours informatiques. En particulier, les dispositifs de contrôle d'accès par badge, quand ils sont existants : la fermeture des portes ne doit pas être entravée et chaque personne doit badger pour entrer.

Les utilisateurs ne doivent pas débrancher, modifier la configuration des équipements, déplacer le matériel, réaménager les salles informatiques et laisser l'endroit dans l'état fonctionnel dans lequel ils aimeraient le trouver en arrivant.

9. Fichiers de traces
L'ensemble des services utilisés génèrent "des fichiers de traces". Ces fichiers sont essentiels à l'administration des systèmes. Ils servent à remédier aux dysfonctionnements des services ou systèmes informatiques utilisés. Ces fichiers conservent des informations personnelles par exemple concernant la messagerie (expéditeur, destinataire(s), date), mais aussi heures de connexion aux applications, au service de connexion à distance, identification de la machine depuis laquelle les services sont utilisés, etc.

Ce type de traces existent pour l'ensemble des services internet. Ces fichiers ne sont utilisés que pour un usage technique. Toutefois, dans le cadre d'une procédure judiciaire et après accord du directeur de campus et du DSI ces fichiers peuvent être mis à la disposition de la justice.

Version du 22 mai 2023
Angers | Guingamp | Laval | Nantes | Niort | Vannes | La Réunion | Papeete



disponible dans le Nuage ou mis à disposition sur une plateforme d'échange de fichiers sécurisée, telle que **FileSender** de Renater.

En règle générale, le respect de la **Netiquette** est préconisé dans l'usage de la messagerie.

Réseau et sécurité
Afin de permettre l'usage des équipements personnels (téléphone mobile, portable personnel), l'UCO offre sur la plupart de ses campus un accès Wi-Fi. Inutile qui comprend l'accès à Internet. Cet accès est à préférer au partage de connexion Mobile qui sollicite davantage les infrastructures des opérateurs de téléphonie mobile et consomme les forfaits.

Pour les ordinateurs fournis par un campus de l'UCO, la connexion au réseau est effectuée par le service informatique du campus. Ce dernier s'assure en particulier que les bonnes pratiques d'installation et les règles de sécurité en vigueur sur le campus de l'UCO sont respectées.

Un utilisateur ne doit jamais quitter un poste de travail en libre-service sans se déconnecter.

Sur certains campus, les postes des salles informatiques et des salles équipées sont arrêtés automatiquement la nuit.

Télétravail ou travail en mobilité
Des services sont proposés aux utilisateurs en télétravail ou en mobilité.

En particulier, tous les services dans le Nuage ou exposés à l'internet sont disponibles depuis n'importe quel appareil. En particulier, Microsoft 365 (Suite Office en ligne, Teams, SharePoint), @cademia, Intranet UCO, Chamilo, Ressources numériques des Bibliothèques Universitaires, entre autres. L'utilisation de ces services, en particulier la synchronisation par OneDrive de SharePoint ou Teams, doit être faite avec précaution sur un ordinateur personnel : cet ordinateur ne doit pas être partagé, doit être récent, maintenu à jour et doté d'un antivirus. Pour les utilisateurs salariés équipés par l'UCO d'un ordinateur portable, la synchronisation depuis un ordinateur personnel est inutile et non recommandée.

Les services « locaux », tels que des outils de gestion, paye, serveurs de fichiers, ne sont accessibles que par le moyen d'un Réseau Privé Virtuel (VPN). Seuls les ordinateurs portables mis à disposition par le service informatique du campus sont habilités à utiliser un client VPN permettant de se connecter au réseau local du campus. Il est interdit d'installer un tel outil sur un ordinateur personnel.

Chaque campus émettant en œuvre sa politique de télétravail, les utilisateurs sont invités à se tourner vers le service RH de leur campus pour connaître les procédures adaptées.

Version du 22 mai 2023
Angers | Guingamp | Laval | Nantes | Niort | Vannes | La Réunion | Papeete



10. Conclusion
Ce document est revu périodiquement et mis à disposition des utilisateurs pour mise en application.

L'utilisateur qui contreviendrait aux règles précédemment définies s'expose au retrait de son compte informatique, ainsi qu'aux poursuites disciplinaires et pénales, prévues par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

11. Les adresses utiles
accueil_DSI@uco.fr : Contact général avec la DSI
cybersecuite@uco.fr : Signaler une faille de sécurité
dro_uco@uco.fr : Question sur le RGPD, déclaration d'un traitement de données personnelles

Version du 22 mai 2023
Angers | Guingamp | Laval | Nantes | Niort | Vannes | La Réunion | Papeete

Charte pour l'usage de l'IA



Charte pour l'Usage de l'Intelligence Artificielle à l'Université catholique de l'ouest

PRÉAMBULE
L'intelligence artificielle (IA), et plus particulièrement l'intelligence artificielle générative (IAG) est devenue un outil incontournable dans nos sociétés et transforme en profondeur les pratiques pédagogiques, académiques et administratives de l'enseignement supérieur.
La présente charte définit un cadre d'usage responsable, critique et transparent de l'IA au sein de l'Université catholique de l'ouest (UCO), en cohérence avec son projet éducatif et académique, fondé sur le développement de l'autonomie et de la responsabilité et ayant conscience des enjeux sociaux et environnementaux contemporains.
Consciente des opportunités offertes par ces outils d'IA mais également des enjeux qu'ils soulèvent, l'UCO accompagne leurs usages. Plutôt que d'interdire, elle promeut une liberté raisonnée et éclairée, basée sur la responsabilité de chacun des acteurs de la communauté universitaire.

TITRE I : PRINCIPES GÉNÉRAUX
Article 1 : Définition et champ d'application
L'intelligence artificielle générative (IAG) recouvre un ensemble d'outils susceptibles d'intervenir dans de nombreux contextes universitaires. Le présent article définit ce que recouvre la notion « d'outil d'IAG » et détermine les situations, les publics et les productions concernés par la présente charte.
1.1. L'expression « outil d'IAG » fait référence à un logiciel d'intelligence artificielle générative.
1.2. L'intelligence artificielle générative fait référence à l'utilisation de l'IAG pour créer de contenus (texte, images, sons, vidéos, ou toute autre production) à partir de données qui lui sont transmises par un utilisateur.
1.3. La présente charte s'applique à l'ensemble de la communauté universitaire de l'UCO : étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs et autres intervenants.
1.4. Elle concerne tous les travaux universitaires, qu'ils soient individuels ou collectifs, écrits ou oraux, et quels que soient leur format ou leur finalité.

Article 2 : Principes fondamentaux
Les principes suivants établissent le socle commun guidant l'usage de l'IA au sein de l'Université catholique de l'ouest.
2.1. **Transparence** : L'usage d'un outil d'IA est explicitement mentionné et documenté au plan académique, dans le respect de la présente charte.
2.2. **Intégrité scientifique et académique** : L'utilisation de l'IA respecte le principe d'intégrité et ne se substitue pas au travail intellectuel personnel requis dans le cadre universitaire.
2.3. **Usage critique** : L'utilisation de l'IA s'accompagne d'une démarche critique portant sur la fiabilité des contenus générés.
2.4. **Responsabilité** : Chaque membre de la communauté universitaire de l'UCO reste juridiquement responsable de l'usage qu'il a fait d'un outil d'IA et du contenu produit avec son assistance, notamment en cas de violation d'obligations légales, réglementaires ou de la présente charte.

UCO - Enseignement Supérieur Catholique de l'Ouest
1 place André Leroy - BP 10808
49008 ANGERS cedex 01
Tél. : 02 41 81 65 82

IFUCOME - Institut de Formation de l'UCO aux Métiers de l'Enseignement
1 place André Leroy - BP 10808
49008 ANGERS cedex 01
Tél. : 02 41 81 65 82

Engagement de non-plagiat



Engagement de non-plagiat et de respect des règles d'usage de l'Intelligence artificielle générative

Tout travail universitaire ou dossier professionnel doit être réalisé dans le respect intégral de la propriété intellectuelle d'autrui. Pour tout travail personnel, ou collectif, pour lequel le candidat est autorisé à utiliser des documents (textes, images, musiques, films etc.), celui-ci devra très précisément signaler le crédit (référence complète du texte cité, de l'image ou de la bande-son utilisée, sources internet indiquées) à la fois dans le corps du texte et dans la bibliographie. Il est précisé que l'UCO dispose d'un logiciel anti-plagiat dans lms.uco.fr.

Le candidat s'engage à respecter la charte de l'UCO relative aux outils d'intelligence artificielle générative (IAG) et à se conformer aux indications données par le responsable de formation sur leur usage. Tout manquement à ces consignes constitue une fraude ou un plagiat selon les situations.

Cl. Règlement intérieur et charte pour l'usage de l'IA à l'UCO

Je soussigné(e), _____, m'engage à respecter cette charte.

Fait à _____ le _____

Signature (pour la version imprimée) : Nom, prénom

UCO - Enseignement Supérieur Catholique de l'Ouest
1 place André Leroy - BP 10808
49008 ANGERS cedex 01
Tél. : 02 41 81 65 82

IFUCOME - Institut de Formation de l'UCO aux Métiers de l'Enseignement
1 place André Leroy - BP 10808
49008 ANGERS cedex 01
Tél. : 02 41 81 65 82



Charte pour l'usage de l'Intelligence Artificielle à l'Université catholique de l'ouest

12 09 2023

2.5. Sébriété numérique : La communauté universitaire est invitée à adopter un usage raisonné de l'IA, conscient de son impact social et environnemental.

TITRE II : DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ÉTUDIANTS
La formation universitaire repose sur l'implication personnelle des étudiants dans leurs apprentissages et sur la réalisation de travaux qui contribuent au développement de leurs connaissances, compétences et esprit critique. L'usage de l'IA ne peut en aucun cas se substituer à cet effort individuel, qui demeure indispensable à la progression académique, scientifique et professionnelle.
Les présentes règles visent ainsi à responsabiliser l'usage de l'IA par les étudiants, dans le cadre défini par des enseignants titulaires de leurs approches pédagogiques, en adéquation avec les besoins de chaque formation et dans le but de former des esprits libres et universels, capables d'un agir éthique.

Article 3 : Usages prohibés de l'IA
Il est attendu de la part des étudiants et de :
3.1. Suivre les consignes d'utilisation d'IA données par l'enseignement, notamment dans le cadre de l'évaluation.
3.2. Ne pas s'approprier et présenter comme leur travail personnel un contenu généré par un outil d'IA.
3.3. Ne pas utiliser un outil d'IA pour produire la totalité ou une partie substantielle d'un travail universitaire sans le mentionner.
3.4. Ne pas utiliser un outil d'IA pour falsifier des données ou créer de fausses références bibliographiques.
3.5. Ne pas utiliser un outil d'IA pour créer tout contenu pouvant nuire à la réputation des personnes ou de l'UCO, porter atteinte à la vie privée ou porter atteinte à la propriété intellectuelle d'un tiers.
3.6. Ne pas soumettre à l'IA sans autorisation ad hoc ou en violation des règles légales et réglementaires des données personnelles ou relevant de la vie privée d'un tiers, des données confidentielles ou des documents internes à l'UCO, des données relevant de la propriété intellectuelle d'un tiers, des contenus des enseignements, etc., notamment celles obtenues dans le cadre d'un travail de recherche universitaire (notes, questionnaires, entretiens, etc.).

Article 4 : Obligations déclaratives
4.1. Tout usage d'un outil d'IA dans un travail universitaire fait l'objet d'une mention explicite. À défaut, l'usage est présumé prohibé.
4.2. Cette mention doit précéder :
• L'outil d'IA utilisé
• La nature de l'utilisation (production complète, aide à la rédaction, traduction, etc.)
• Les étapes du travail où l'IA a été utilisée (recherche, planification, rédaction, etc.)

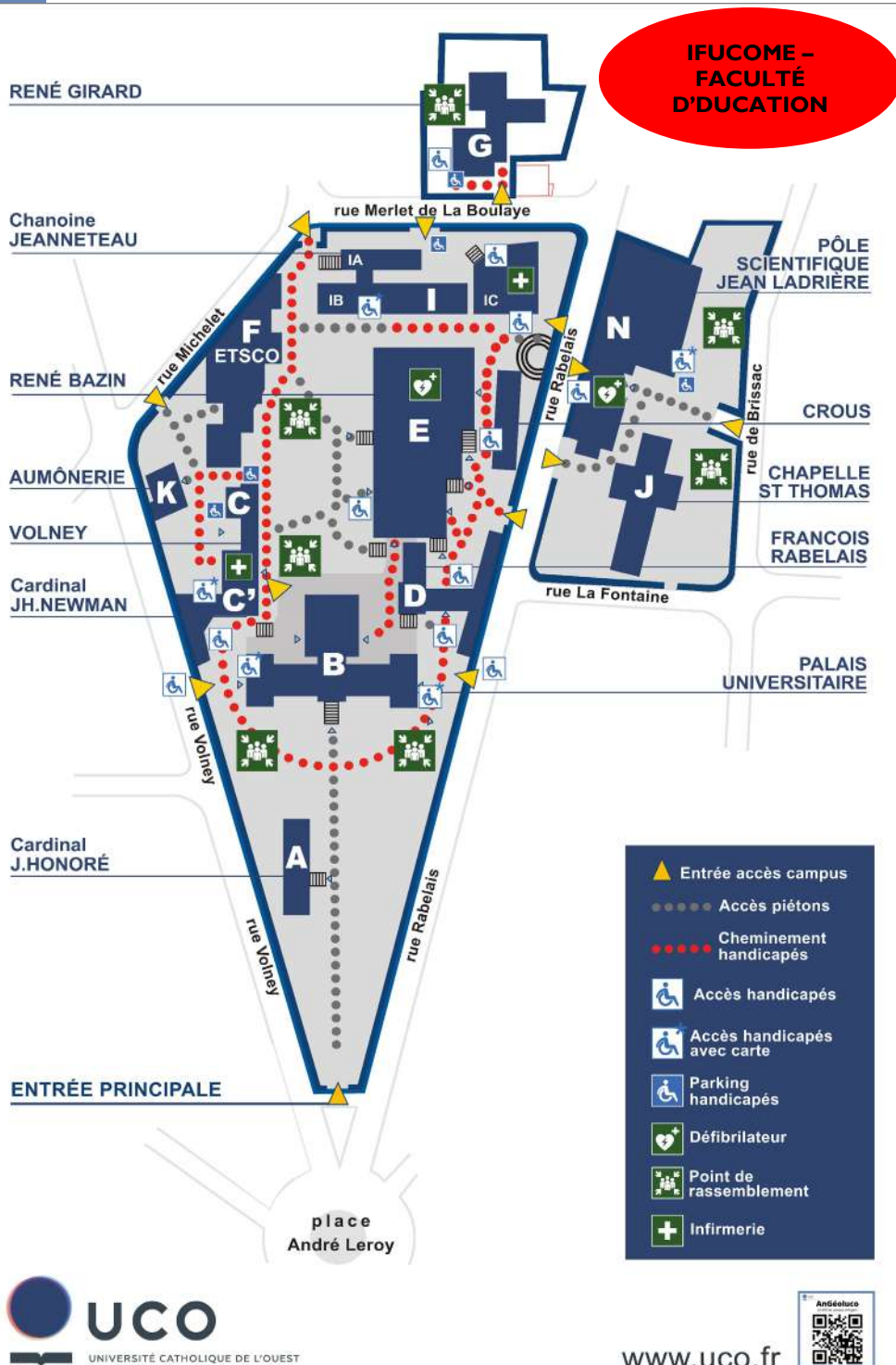
Article 5 : Poursuites et sanctions en cas de manquement
5.1. Tout manquement aux règles et principes définis dans la présente charte constitue un non-respect du règlement intérieur et expose l'étudiant à des sanctions.
5.2.

2 sur 2

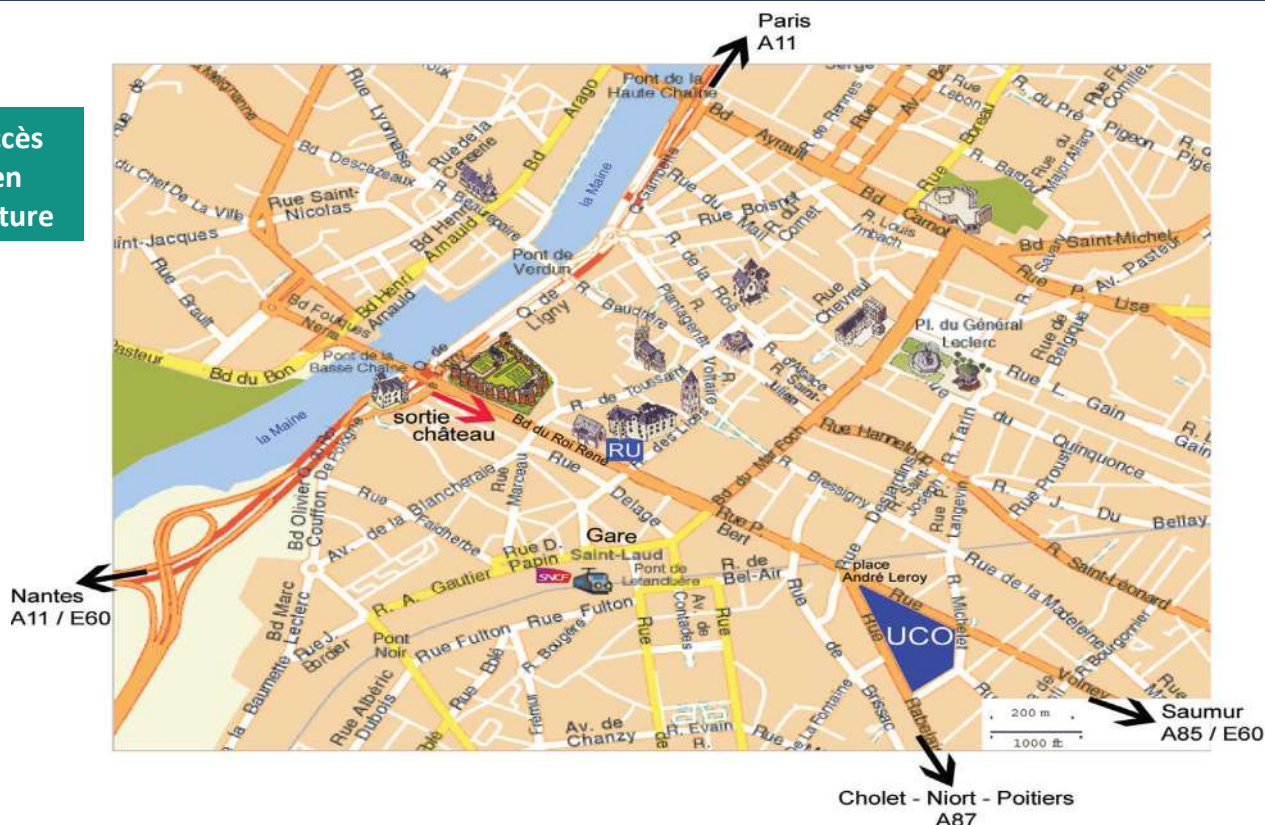


Plan du Campus UCO Angers

Grâce à **AnGéoluco**, système et service de localisation, vous saurez immédiatement quel est votre emplacement sur le campus, où se situe le lieu auquel vous voulez accéder et comment vous y rendre.



Accès
en
voiture



Accès
en
train

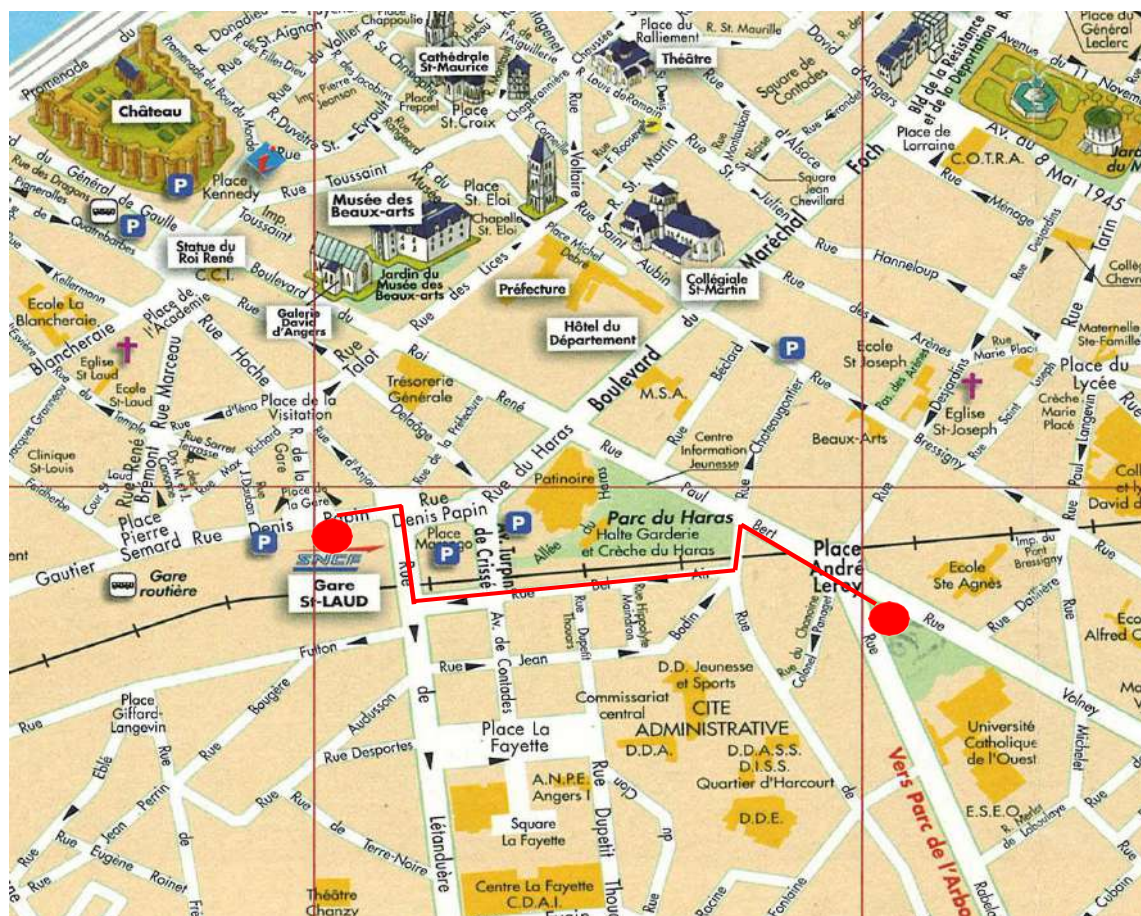


Photo A – Entrée du bâtiment



Photo B – Accueil



Photo C – Affichage salles/formations



Photos D – Salles de formation



Photo E – B.U.



Photo F – Reprographie



Photo G – Accessibilité, Santé



Photo J – Chapelle Saint Thomas



Photos H – Cafeteria IFUCOME



Photo I – Restauration « Ansamble »

